

VIE SCOLAIRE

En haut de gauche à droite : Carole Gabillat, Philomène Buchou, Vincent Thomas et Isabelle Grandidier.
En bas de gauche à droite : Sylvette Ducreux, Isabelle Mazur et Elodie Mendès

RENTRÉE 2023 / 2024

Elodie Mendès s'occupe des très petites, petites et moyennes sections (20 enfants). Isabelle Mazur (le lundi et mardi), Philomène Buchou (le jeudi et vendredi) s'occupent des moyennes et grandes sections (21 enfants). Elles sont assistées par Isabelle Grandidier et Carole Gabillat membres du personnel communal. Sylvette Ducreux est également présente au sein de l'équipe pédagogique en tant qu'AESH permettant ainsi l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

L'école des Marronniers accueille de son côté 55 élèves, répartis en trois classes. Clotilde Monot-Boutin, la directrice, a en charge les CP-CE1 (22 élèves) et sera remplacée le vendredi par Élodie Herbette. Céline Benti et Delphine Guyollot encadrent chacune les deux classes de CE2-CM1-CM2 (respectivement 17 et 16 élèves).

Le contrat de Vincent Thomas, intervenant musical à l'école maternelle et primaire, a été reconduit par la municipalité.



Clotilde Monot-Boutin, Céline Benti, Delphine Guyollot et Vincent Thomas.

BUDGET COMMUNAL PRÉVISIONNEL 2023

FONCTIONNEMENT

Le budget primitif 2023, réalisé sans augmentation d'impôts, s'équilibre en recettes et en dépenses en section de fonctionnement à 1 889 931€.

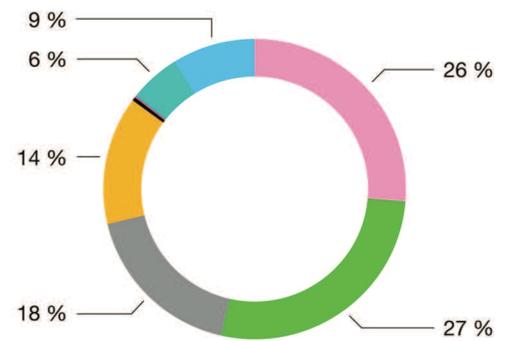


RECETTES

- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et autres participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Atténuation de charges
- Excédent de fonctionnement reporté

DÉPENSES

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dépenses imprévues
- Dépenses d'ordre (virement section investissement)



INVESTISSEMENT

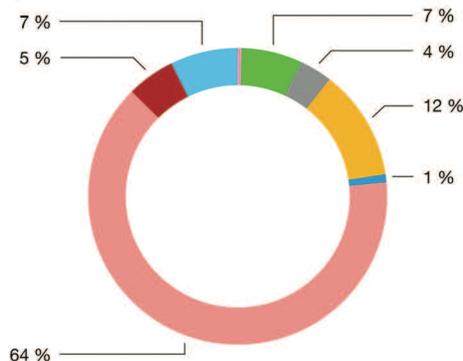
En investissement, le budget primitif s'équilibre à 651 650€ avec un montant prévisionnel des programmes d'investissement de 375 139€. On retrouve les programmes des années précédentes toujours en cours ainsi que les nouveaux projets de l'année 2023.

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



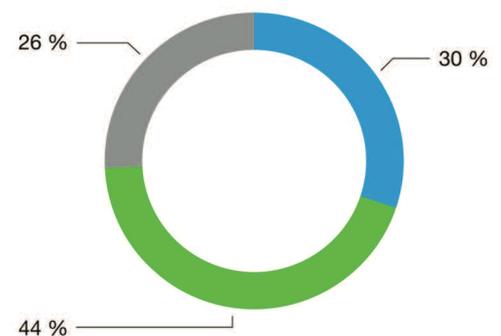
- Dépenses réelles d'investissement (déficit reporté + emprunt en cours)
- Programmes d'investissement (report 2022 + projets 2023)

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT



- Acquisitions immobilières
- Petit Matériel
- Vestiaire Pompiers
- Travaux Voierie 2021-2022
- Château de la Porte
- RCVCB Logements Communaux
- Voierie 2023
- Mise en sécurité RD16/RD33

RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Recettes réelles d'investissement
- Recettes sur les opérations d'investissement
- Recettes d'ordre (virement section fonctionnement)